



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 15 décembre 2023, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Finances: Budget station service décision modificative N°1 Frais de personnel,
- Finances: Budget communal décision modificative N°2 Amortissement,
- Finances: Reste à réaliser 2023,
- Personnel: Prévoyance,
- Personnel: Santé,
- École: convention piscine Breteuil 2024,
- Projet École: Consultation assistant à maîtrise d'ouvrage (A.M.O),
- Logement: 6 rue du cimetière - caution,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 08 décembre 2023

Le Maire



Géraldine DAMATIER